1945	Royaume-Uni
1945	Russie (Fédération de) ¹¹
1962	Rwanda
1979	Sainte-Lucie
1983	Saint-Kitts-et-Nevis
1992	Saint-Marin
1980	Saint-Vincent-et-Grenadines
1976	Samoa
1975	SãoTomé et Principe
1960	Sénégal
1976	Seychelles
1961	Sierra Leone
1965	Singapour
1992	Slovénie
1960	Somalie
1956	Soudan
1955	Sri Lanka
1946	Suède
1975	Suriname
1968	Swaziland
1992	Tadjikistan
1960	Tchad
1946	Thaïlande
1960	Togo
1999	Tonga
1962	Trinité-et-Tobago
1956	Tunisie
1992	Turkménistan
1945	Turquie
1945	Ukraine
1945	Uruguay
1981	Vanuatu
1945	Venezuela
1977	Vietnam
1947	Yémen ¹²

Notes

1945

1964

1980

Yougoslavie

Zimbabwe

Zambie

 La République fédérale d'Allemagne (RFA) et la République démocratique allemande (RDA) ont été admises à l'ONU le 18 septembre 1973. Du fait du rattachement de la RDA à la RFA,

- qui a pris effet le 3 octobre 1990, les deux États allemands se sont unis pour former un seul État souverain.
- 2. Le 19 septembre 1991, la Biélorussie a informé l'ONU que son nom serait désormais le Bélarus.
- 3. Entrées à l'Organisation des Nations Unies le 24 octobre 1945, l'Égypte et la Syrie étaient membres fondateurs de l'Organisation. Après le plébiscite du 21 février 1958, l'Égypte et la Syrie se sont unies pour former la République arabe unie, qui a continué à être représentée à l'Organisation avec un siège unique. Le 13 octobre 1961, la Syrie a recouvré son statut d'État indépendant et repris son siège à l'Organisation des Nations Unies. Le 2 septembre 1971, la République arabe unie a changé son appellation à République arabe d'Égypte.
- 4. Par une lettre datée du 20 janvier 1965, l'Indonésie a annoncé sà décision de se retirer de l'Organisation des Nations Unies « à ce stade et dans les circonstances actuelles ». Par un télégramme daté du 19 septembre 1966, elle a annoncé sa décision de « coopérer à nouveau pleinement avec l'Organisation des Nations Unies et de reprendre sa participation aux activités de l'Organisation ». Le 28 septembre 1966, l'Assemblée générale a pris acte de cette décision et le président de l'Assemblée a invité les représentants de l'Indonésie à siéger à l'Assemblée.
- 5. L'Assemblée générale a admis le 8 avril 1993 aux Nations Unies l'État provisoirement dénommé à toutes fins à l'Organisation des Nations